

RÉSUMÉ

Le potentiel inexploité du secteur alimentaire à valeur ajoutée du Canada présente une occasion d'augmenter le commerce international et interprovincial, d'encourager l'innovation et de faire tomber les barrières à la croissance économique partout au pays. Le secteur de la transformation alimentaire est déjà l'un des plus importants employeurs du Canada, mais il y a beaucoup de place à la croissance.

Le secteur alimentaire à valeur ajoutée transforme des produits agricoles bruts comme :



Il est par ailleurs le berceau de méthodes de culture novatrices des produits primaires afin de répondre aux tendances de consommation émergentes, dans un contexte où l'on exige une plus grande transparence et une meilleure durabilité dans la production des aliments.

Le fait que le Canada, à l'heure actuelle, transforme seulement la moitié des produits agricoles qu'il produit démontre toute l'ampleur du sous-développement de son secteur de la transformation des aliments.

L'abondance des produits primaires au Canada représente un avantage compétitif au secteur à valeur ajoutée : le pays a déjà entre les mains les produits auxquels il peut ajouter de la valeur. Toutefois, le secteur doit s'assurer d'ajouter cette valeur au moyen d'une approche axée sur le consommateur, ce qui sous-entend l'innovation afin de répondre aux tendances de consommation émergentes. **Le gouvernement devrait élaborer un programme de commercialisation mondial** axé explicitement sur le renforcement de l'image de marque du Canada. S'il améliore la capacité de transformation des aliments au pays et s'il renforce son image de marque à l'étranger, le Canada peut faire grimper ses exportations internationales.

Cependant, **des barrières réglementaires empêchent les agriculteurs et les transformateurs de produits alimentaires d'exporter certaines des marchandises faites au Canada.** Des protections réglementaires sont nécessaires pour préserver la confiance envers la réputation d'innocuité et de qualité des produits canadiens, mais le système en place entrave les pratiques et les produits novateurs.

Le comité recommande la mise à jour du cadre réglementaire de manière à ce qu'il favorise l'innovation, ce qui facilitera la mise en marché à l'international des produits agroalimentaires canadiens à valeur ajoutée. S'il permet à un plus grand nombre de produits canadiens d'atteindre les marchés internationaux, le Canada peut faire augmenter les profits et créer des emplois.

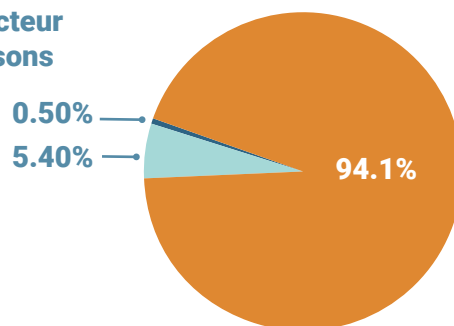
Afin de **combler l'écart** entre les produits alimentaires primaires et les produits à valeur ajoutée et pour saisir l'occasion que présente l'appétit pour les produits canadiens dans le monde, des investissements financiers doivent être faits pour encourager et favoriser l'innovation, laquelle pourrait donner lieu à de nouveaux produits, à de nouveaux emballages, à de nouvelles approches de commercialisation et à des méthodes de production plus efficaces.

Le comité a **appris que les Pays-Bas sont un modèle à suivre**; bien que le pays ait peu de terres agricoles, il se classe au deuxième rang des exportateurs de produits agroalimentaire en importance au monde. Plusieurs facteurs contribuent au succès des Pays-Bas, notamment l'adoption d'une **approche axée sur le consommateur et une profonde culture de l'innovation**. En outre, le gouvernement des Pays-Bas a mis en place des programmes qui encouragent la collaboration entre l'industrie agroalimentaire, le gouvernement et les institutions de recherche; et entre les industries elles-mêmes, comme l'agroalimentaire, la santé et la haute technologie.



LES ENTREPRISES CANADIENNES DU SECTEUR DE LA TRANSFORMATION DES ALIMENTS ET DES BOISSONS SONT GÉNÉRALEMENT PETITES EN TERMES DE NOMBRE D'EMPLOYÉS

Taille des entreprises canadiennes dans le secteur de la transformation des aliments et des boissons



Cependant, qu'elles soient grandes ou petites, les entreprises ont parfois besoin d'aide du gouvernement pour mener à bien des recherches ou pour entreprendre de nouveaux projets de recherche et de développement. La R-D peut renforcer la compétitivité des entreprises et les aider à améliorer leur capacité de production, ce qui, en retour, favorise la création d'emplois et produit des effets positifs sur l'ensemble de l'économie canadienne.

L'innovation peut être un moteur de croissance dans le secteur, mais elle ne peut se produire en l'absence d'investissements financiers substantiels. Des témoins ont indiqué au comité que la création ou l'adaptation d'entreprises en vue de fabriquer des produits alimentaires à valeur ajoutée nécessite d'imposantes mises de fonds initiales. Il est impératif que le gouvernement élargisse et améliore les mécanismes en place pour **appuyer la recherche, le développement et l'innovation**. Une attention particulière devrait être accordée à l'expansion de l'initiative des supergrappes et des stratégies qui encouragent la collaboration entre l'industrie, le gouvernement et les partenaires de recherche.

De plus, le gouvernement doit s'efforcer d'abolir les obstacles à la croissance à l'échelle nationale. Pour ce faire, il doit, entre autres, **faciliter le commerce interprovincial** et établir des modes de transport efficaces à travers notre vaste pays.

La croissance du secteur alimentaire à valeur ajoutée est fortement entravée par l'absence d'une main-d'œuvre adéquate.

En 2017, le taux de postes vacants dans le secteur agricole variait entre 4,5 % et 6,3 %, alors que la moyenne nationale pour toutes les industries était de 2,8 % seulement.

Le gouvernement doit s'efforcer de combler la pénurie de main-d'œuvre en apportant des changements au Programme des travailleurs étrangers temporaires et en sensibilisant la population aux occasions d'emploi dans le secteur, plus particulièrement auprès des étudiants.

Le secteur alimentaire à valeur ajoutée présente d'énormes potentiels inexploités. Le gouvernement fédéral devrait mettre en place un environnement qui facilite l'accès accru des produits aux marchés internationaux, qui appuie l'innovation, la recherche et le développement et qui abolit les obstacles à la croissance à l'échelle nationale.